

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE  
---  
ARRÊTÉ  
Le Président de Limoges Métropole

du 16 décembre 2024

Portant délégation de signature à **M. Frédéric FOURGNAUD**, Directeur au sein du Pôle attractivité et développement économique et à **M. Mehdi HAMMOUCHE**, Directeur et Responsable du Pôle attractivité et développement économique

N° 25882

Le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.101-4 et L.102-10.

Mé la délibération n°12 du 27 juin 2024 portant délégation d'attributions de travail communautaire au Président.

**CONSIDÉRANT** que le Président peut donner, sous réserve de sa responsabilité, une délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de services et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président.

**CONSIDÉRANT** que M. Frédéric FOURGNAUD assure les fonctions de Directeur du développement économique au sein du Pôle attractivité et développement économique.

**CONSIDÉRANT** que M. Mehdi HAMMOUCHE assure les fonctions de Directeur et Responsable du Pôle attractivité et développement économique à Limoges Métropole.

ARRÊTÉ

**ARTICLE 1er** Délégation est donnée, sous la responsabilité et la responsabilité de Président conformément aux dispositions de l'article L.102-10 du Code général des collectivités territoriales, à M. Frédéric FOURGNAUD, Directeur du développement économique au sein du Pôle attractivité et développement économique, pour la signature des documents suivants :

- Documents relatifs et découlant final dans le cadre des mandats publics de la Direction du développement économique.
- Attestations de service fait, déclarations de bonne exécution des prestations, certificats de capacité, attestation de travail d'un prestataire relevant de la Direction du développement économique.
- Bordereaux de transmission de diverses pièces relatives à la Direction du développement économique.
- États récapitulatifs des dépenses dans le cadre de demandes de versement de subventions de la Direction du développement économique.
- Actes relatifs à l'exécution des marchés de la Direction du développement économique concluant les engagements respectivement, conformément les appels d'offres à l'acte d'engagement relatifs à la présentation d'un sous-traitant ou acte relatif.

**ARTICLE 2** En son absence ou d'empêchement de M. Frédéric FOURGNAUD, délégation est donnée dans les mêmes conditions à M. Mehdi HAMMOUCHE.


**ARTICLE 3** Le présent arrêté prend effet à compter du 1er janvier 2025 jusqu'au prochain renouvellement du conseil communautaire.

**ARTICLE 4** Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

## ARRÊTÉ

# Arrêté portant délégation de signature à M. Frédéric FOURGNAUD, Directeur au sein du Pôle attractivité et développement économique et à M. Mehdi HAMMOUCHE, Directeur et Responsable du Pôle attractivité et développement économique.

1 DOCUMENT - Publié le 17 Décembre 2024

 25882.pdf  
(.pdf, 156,1 Ko)

 TÉLÉCHARGER

